

Champigny PDC : Nouvelle organisation

Comité technique du 17 juin 2016

- Les 4 élus CFDT votent contre la réorganisation
- Vos élus CHSCT ont voté contre.
- **La CFDT se retrouve seule pour signer l'accord qui permet la mise en œuvre du régime de travail avec repos, choisi par les agents.**
SUD et FO se sont abstenus, la CGT était absente.
- La CFDT fait acter les contreparties obtenues dans les négociations en bilatérales.

Jusqu'au bout la CFDT aura bataillé dans les différentes réunions avec la Direction pour avancer nos revendications et obtenir des contreparties à cette réorganisation. La CFDT est bien consciente que les suppressions d'emplois imposées vont encore augmenter la pénibilité du métier de facteur alors que les nouvelles constructions explosent.

Mais il n'est pas question pour la CFDT de boycotter les réunions et de laisser se mettre en place un régime de travail avec 6 jours travaillés sur 7 sans aucun repos.

Ce que la CFDT a fait acter :

- Nouvelle organisation mise en place le 27 juin 2016.
- Le scénario choisi par les agents (**3 jours de repos / 9 semaines pour les agents et 1 samedi / 2 pour les PT sénior**) est signé et validé pour tous les agents.
- **La sécabilité démarrera le lundi 18 juillet** (les lundis 27/06, 04/07 et 11/07 ne seront pas sécables).
- **La semaine sécable du 22 août et les 2 semaines d'octobre sont supprimées.**
- **Aucune autre semaine sécable ne sera mise en œuvre après l'été en 2016**
- **Pas de sécabilité les samedis si les étudiants ne sont pas trouvés.**
- La Direction locale s'engage à recruter des **CDD supplémentaires** pour respecter les engagements ci-dessus et pour assurer le remplacement des congés et permettre des renforts ponctuels sur les QL. Cette mesure pourra être reconduite en octobre.
- **7 promotions 1.3** obtenues lors de notre dernière audience (seulement 4 étaient prévues) **1 promotion 2.2 en cabine et 1 promotion Facteur Qualité 2.3.**
- **La Facadéisation des casiers le samedi 25 ou le lundi 27 juin 2016 pour les agents volontaires :** Face à la fatigue endurée en fin de semaine et pour la conciliation vie pro-vie perso, la CFDT s'est mobilisée pour ce choix.

Ces contreparties sont actées dans les différents contre-rendus d'audience et lors du comité technique. Il reste à les faire respecter localement.

En cas de difficultés, contactez au plus vite les représentants CFDT.

Pour soutenir et renforcer notre action,

syndiques-toi à la CFDT !

